



Affaire suivie par :
Caroline BIARD
04 56.82.58.19
caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble -Alpes
Séance du jeudi 7 janvier 2016**

**ANNULE et REMPLACE pour erreur matérielle
Délibération même date et même objet**

L'an deux mil seize, le sept janvier à dix heures, l'Université Grenoble-Alpes était rassemblée en séance plénière, en salle des colloques du bâtiment Stendhal après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Election du Vice-Président « Systèmes d'Information »

Présidente : Lise DUMASY

Membres présents : Sébastien BERNARD, Hervé COURTOIS, Almudena DELGADO LARIOS, Anne-Marie GRANET ABISSET, Pierre THIBAUT, Robert BONAMY, Kristen MARTENS, Sylvie MARTIN MERCIER, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Walid RACHIDI, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Marine HAURILLON, Camille DUGELAY, Clément ROUQUIER, Claus HABFAST, Jérôme VITRE, Jocelyne GARNIER, Edith BOLF, France-Dominique LOUIE.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON FASAN (procuration à Robert BONAMY), Jean-Philippe VUILLEZ (procuration à Hervé COURTOIS), Mary CALLANAN WILSON (procuration à Walid RACHIDI), Gaspard TERRAY (procuration à Camille DUGELAY), Laora VACHAUD (procuration à Clément ROUQUIER), Nicolas DARAGON (procuration à Claus HABFAST), Sylvie VIANNET (procuration à Anne-Marie GRANET ABISSET).

Membres absents ou excusés : Tanguy MAQUINGHEN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Délibération affichée le 28/01/2016
Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 28/01/2016

28/01/2016

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015, et notamment l'article 22,

Madame Lise DUMASY propose la candidature de M. Pierrick BEDOUCH au poste de Vice-Président en charge des systèmes d'information.

A l'issue d'une présentation des missions du Vice-Président, il a été procédé à un vote à bulletin secret.

Après dépouillement, le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres représentés	7
Nombre de votants	33
Voix favorables	29
Voix défavorable	1
Abstentions	1
Bulletins nuls	2

Au regard des votes, Monsieur Pierrick BEDOUCH est élu Vice-Président en charge des systèmes d'information, de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres du Conseil d'Administration.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Fait à St Martin d'Hères, le 15 janvier 2015

Le Directeur Général des Services,
Joris BENELLE

Le Directeur Général des Services

Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le

28/01/2015

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le

28/01/2015